

Initiatives ministérielles

M. Bergeron: Puis—je répondre?

M. Milliken: Le député aura la possibilité de répondre. J'attends sa réponse, mais avant, je voudrais qu'il réponde à certaines questions. Va-t-il nous dire combien d'argent nous devrions consacrer à cette mission, combien de temps nous devrions rester, combien de troupes nous devrions envoyer? Donnez-nous une réponse à ces questions. Le gouvernement écouterait l'avis du député et en tiendrait compte dans la décision.

[Français]

M. Bergeron: Monsieur le Président, il est étonnant de voir nos collègues du parti gouvernemental prétendre vouloir tenir des débats non partisans, alors qu'ils rendent ce débat—là partisan au possible par leurs interventions, leurs questions et commentaires à la suite de nos discours.

J'ai fait état clairement, durant mon discours, de combien de troupes. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Bergeron: Si vous m'écoutez, peut-être que vous pourriez comprendre la réponse. Portez attention un peu à ce que je vous dis.

Combien de troupes devrions-nous envoyer? J'en ai fait état. Combien de temps devraient-elles rester? J'en ai fait état. Combien cela devrait coûter? J'en ai fait état également.

Je ne sais pas si le député de Kingston et les Îles se reposent paisiblement sur son pupitre au moment où j'ai fait mon discours, mais il est très clair qu'il n'a pas écouté d'aucune façon ce que je racontais tout à l'heure.

Une voix: Ce n'est pas la première fois, c'est toujours comme ça.

[Traduction]

M. George Proud (Hillsborough, Lib.): Monsieur le Président, je viens d'arriver. C'est certainement pour moi une manière intéressante d'amorcer le débat sur cette question très importante.

J'ai entendu des députés d'en face dire que le gouvernement devrait prendre une décision dans cette affaire. Je suppose que, si nous en avions pris une, nous aurions mal agi et aurions plutôt dû tenir ce débat d'abord. D'après ce que j'ai compris, c'est justement le but de l'opération: tenir un débat. En bout de ligne, quand la Chambre des communes aura exprimé ses sentiments, le gouvernement prendra une décision sur notre participation au maintien de la paix dans l'ex-Yougoslavie.

C'est un plaisir pour moi de prendre part à ce débat aujourd'hui, parce que je suis de ceux qui croient que le Parlement doit participer aux débats et aux décisions, surtout pour ce genre d'entreprise qui consiste à envoyer nos militaires dans des pays étrangers. C'est une chose que nous répétons depuis que je suis ici, soit depuis sept ans, qu'on devrait avoir ce genre de débat. En général, on peut dire que c'est ce que nous avons fait depuis l'arrivée au pouvoir de notre parti, en 1993.

• (1545)

Je n'ai aucune hésitation quant à ce que nous devons faire à l'égard du processus de paix dans l'ancienne Yougoslavie, et je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup parmi nous qui hésitent. Il a fallu beaucoup de temps pour ramener la paix dans la région, mais c'est finalement arrivé. Je suis heureux de dire qu'avec la participation du Canada à la force de mise en oeuvre, la paix sera maintenue.

Certains députés d'en face ont mis en doute le rôle que nous avons joué dans cette région jusqu'à maintenant, comme un certain nombre de Canadiens l'ont fait également. On se demande même si nous ne devrions pas nous en laver les mains.

Comme je le disais, je crois que cette région avait besoin de nous et, surtout, qu'elle a maintenant besoin de nous plus que jamais. Le conflit qui s'est terminé avec la conclusion de l'accord de Dayton, en Ohio, a donné lieu à beaucoup d'atrocités, des choses dont la communauté internationale n'aurait jamais dû être témoin. On peut espérer que ce ne sera plus jamais le cas.

Pour s'assurer de cela, le Canada doit être fidèle à la tradition du maintien de la paix et participer à la force de mise en oeuvre. Nous devons contribuer à maintenir la paix fragile qu'on a réussi à instaurer.

Notre engagement dans le monde est avantageux pour tous. Le monde est une communauté complexe. Les États sont interdépendants de bien des façons, économiquement, politiquement et socialement.

Les conflits engendrent les conflits et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les empêcher d'éclater et pour mettre fin à ceux qui font rage. L'amélioration des relations entre nations profite à tous. Les opérations de maintien de la paix s'inscrivent dans cette philosophie.

Nous savons tous que le Canada a une longue et remarquable tradition de maintien de la paix. Nous aimons tous ressortir le nom de Lester B. Pearson, à qui nous la devons.

Nos forces ne sont pas étrangères aux missions internationales dont nous parlons tous. Nous en sommes tous très fiers. Rares sont les pays qui, comme le Canada, portent si haut le flambeau du maintien de la paix. Depuis 1947, plus de 100 000 Canadiens ont servi à l'étranger dans le cadre d'une trentaine d'opérations de maintien de la paix et d'opérations connexes.

Nos alliés n'en ont pas fait autant. Nous avons récemment rendu hommage aux 103 soldats canadiens qui ont laissé leur vie dans ces missions. Malheureusement, je doute qu'ils soient les derniers, mais c'est un risque que nous devons prendre.

Nous sommes à la recherche d'un objectif qui dépasse le cadre national. La paix et la sécurité internationales ont un prix. La fin de la guerre froide a été célébrée par beaucoup, mais nous étions loin de nous douter qu'elle laisserait un vide favorable à la multiplication des conflits régionaux. L'importance des interventions conjointes a énormément augmenté au cours des dernières années.